

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

R f : DAJP/n 2020-739

D cision de nomination de suivants de liste   la commission de la recherche

Coll ge des Docteurs, docteurs de 3 me cycle et docteurs ing nieurs

Le Pr sident de l'universit ,

Vu le code de l' ducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'universit  de Tours ;

Vu la d cision n DAJP/2020-535 du pr sident de l'Universit  de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des r sultats de l' lection des repr sentants des docteurs, docteurs de 3 me cycle et docteurs ing nieurs   la commission de la recherche;

Vu les listes de candidats intitul e « Portons tous les talents » ;

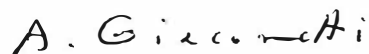
Vu la d mission de M. Gustavo Gomez-Mejia de sa fonction d' lu ;

D CIDE

Article 1 r : Mme Sandrine Ferr  est proclam e  lue   la commission de la recherche, coll ge des docteurs, docteurs de 3 me cycle et docteurs ing nieurs, secteur 2, en remplacement de M. Gustavo Gomez-Mejia, et ce pour la dur e du mandat restant   courir.

Article 2 : Le directeur g n ral des services de l'Universit  est charg  de l'affichage et de l'ex cution de la pr sente d cision, qui sera notifi e aux int ress s.

Fait   Tours, le 10 d cembre 2020



Arnaud Giacometti
Pr sident de l'Universit 

P.J. : composition actualis e de la commission de la recherche